

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Gatineau (secteur de Hull), **LE JEUDI 19 JUIN 2008 À 9 H**
Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

- Monsieur Pierre Phillion, président et conseiller municipal du district de St-Raymond/Vanier
- Monsieur Simon Racine, conseiller municipal du district de Limbour
- Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal du district de Masson-Angers
- Madame Anick Fortin, Module culture et loisirs
- Madame Lucie Lafleur, Commissions scolaires des Portages-de-l'Outaouais
- Madame Lucie Lemieux, Direction de la santé publique
- Madame Renée Amyot, CSSS de Gatineau
- Madame Berthe Miron, TCARO
- Madame Guylaine Beaulieu, Centraide Outaouais
- Madame Manon Michaud, UQO

ABSCENCES MOVITÉES :

- Monsieur Guy Berthelotte, Service de police
- Monsieur André Sanche, RAPHO
- Madame Chantal Courchaine, TROCAO
- Madame Diane Brière, CSSS de Papineau
- Madame Agathe Lalande, Module culture et loisirs
- Madame JoAnne Paradis, Cégep de l'Outaouais

SECRÉTAIRE : Madame Julie Beaugard

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Phillion souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

- 8.1 : Présence de la TCARO à la Commission Gatineau, Ville en santé
- 8.2 : Départ des membres représentant le RAPHO et la CDEC

Proposé par Lucie Lafleur
Appuyé par Lucie Lemieux

3. PRÉSENTATION

3.1 Isabelle Barbeau – Transport collectif

Isabelle Barbeau fait la présentation du projet du Transport collectif pour les secteurs d'Aylmer, de Buckingham et de Masson-Angers.

Le but du projet : Améliorer l'accès aux soins de santé ainsi qu'aux services sociaux et communautaires.

Madame Barbeau présente un bilan du projet et certains constats préliminaires. Elle fait part également des grandes lignes du plan d'action 2009 : Développer une culture d'utilisation du transport en commun, faciliter l'accessibilité des services sur les plans géographiques et économiques et permettre aux organismes communautaires d'avoir accès à un transport collectif pour réaliser des activités de groupes.

Les partenaires dans le projet :

- CDC Rond Point
- Centre alimentaire Aylmer

- Comités locaux en transport collectif Aylmer et Vallée-de-la-Lièvre
- Corporation des transports collectifs des Collines
- CREDDO
- CSSS de Gatineau et de Papineau
- Le Boulev'art de la Vallée
- Regroupement des centres d'action bénévole de Gatineau
- Société de transport de l'Outaouais (STO)
- Ville de Gatineau, Service des loisirs secteur de Buckingham-Masson-Angers

Leur demande : 25 000 \$ pour réaliser le plan d'action 2009.

Discussion des membres de la CGVS :

M. Philion rappelle aux membres qu'à la demande du conseil municipal, il y a un moratoire quant aux subventions aux organismes du milieu tant que la Politique sur le développement social ne sera pas adoptée. Il souligne également que ce projet est plus large que le développement social.

Anick se questionne quant au mandat de la commission en lien avec ce projet. Elle informe les membres que l'agente à la politique familiale a beaucoup de projets en lien avec le transport en commun. Les membres s'entendent pour dire que ce projet correspond au mandat de la commission car il ne vise pas seulement à favoriser l'accès aux différents services, mais il a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la population en réduisant l'isolement par exemple.

M. Montreuil, est préoccupé par l'aspect financier. Il mentionne que la STO a présenté aux membres du conseil leur état financier et que les coûts rattachés au transport sont énormes. À cet effet, il faut donc prendre en considération le fait que pour le transport collectif il y aura aussi une augmentation de coûts.

Mme Lafleur, est préoccupée par la pérennité du projet. Il faudrait voir à identifier dès le départ un porteur du dossier afin de maximiser la réussite du projet.

M. Racine trouve intéressant la présentation. Il est d'accord avec le point de Mme Miron et de M. Montreuil, il faut favoriser les déplacements à proximité dans un premier temps.

Mme Lemieux mentionne qu'il serait important de faire de la promotion concernant le transport collectif pour l'ensemble de la population et non seulement par la clientèle visée dans le projet du transport collectif.

Recommandation de la CGVS au conseil municipal :

Considérant les effets bénéfiques tels que l'amélioration de la santé, la réduction de l'isolement et de l'accessibilité aux différents services, voici la recommandation de la CGVS :

Suite à la demande financière de la phase 2 du projet de transport collectif, les membres de la CGVS recommandent de donner une subvention de 25 000 \$ conditionnel à la contribution financière de d'autres partenaires de l'ordre de 25 000 \$, du dépôt du plan d'action 2009 et de l'identification d'un porteur de dossier.

Proposée par Guylaine Beaulieu
Appuyée par Lucie Lafleur

4. LECTURE ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 22 MAI 2008

En lien avec la politique cadre pour une saine alimentation, Mme Lafleur mentionne que les directeurs d'école veulent s'impliquer dans ce projet.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 MAI 2008

Le procès-verbal est adopté avec le changement suivant :

Changer le 2^e paragraphe du point 3.1 par : Madame Lafleur mentionne que le projet est intéressant. L'expérience des écoles dans ce dossier pourra servir. En effet les changements ont été faits de façon graduelle, ce qui a facilité la transition. Cependant, lorsque le contenu des machines distributrices a été changé dans les écoles, la décision a été plus difficile à prendre compte tenu des revenus intéressants que cela génèrent. Elle ajoute l'importance de l'éducation et de la promotion des saines habitudes de vie.

Proposé par Luc Montreuil
Appuyé par Lucie Lemieux

6. PLAN D'ACTION 2009

Lecture du plan d'action.

Le plan d'action est adopté.

Proposé par Guylaine Beaulieu
Appuyé par Manon Michaud

7. CORRESPONDANCE

Un groupe de résidents d'Aylmer a envoyé une lettre à la CGVS pour manifester leur désaccord avec l'aménagement d'un stationnement incitatif. Ils demandent à la CGVS de les aider.

M. Racine suggère d'envoyer un avis de réception et de faire suivre la lettre à la STO.

Proposé par Simon Racine
Appuyé par Lucie Lemieux

8. VARIA

8.1 Présence de la TCARO à la Commission Gatineau, Ville en santé

Madame Miron demande aux membres s'il est pertinent qu'elle siége à la Commission Gatineau, Ville en santé étant donné qu'elle siége également au Comité d'orientation famille. Tous les membres s'entendent pour dire que c'est très pertinent étant donné qu'il n'est pas question des mêmes dossiers.

8.2 Départ des représentants du RAPHO et de la CDEC

Une lettre de remerciement sera envoyée à Monsieur Martin Joannis pour le remercier de son implication en tant que membre représentant la CDEC.

Une lettre sera également envoyée à M. Sanche, s'il ne revient pas en tant que représentant du RAPHO.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 11 h 30.

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Julie Beaugard
Secrétaire

Monsieur Pierre Phillion
Président